

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02542

Numéro SIREN : 428 137 582

Nom ou dénomination : A C R TRAVAUX

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2022 sous le numéro de dépôt 37913

ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

« Copie certifiée conforme à l'original »

Le Président
PGA FINANCE
Monsieur Patrice BALTZ

copie certifiée conforme à l'original



Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 18 Rue de Lyon		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 2 8 1 3 7 5 8 2 0 0 0 3 0		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122020						
		N-1 31122019						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	2 479	2 479		
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC	798	798		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 714	7 714		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	185 179	124 775	60 404	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 011		3 011
TOTAL (II)		BJ	BK	199 181	135 766	63 415	65 521	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	415 671	12 125	403 546	419 305
		Autres créances (3)	BZ	CA	271 095	4 400	266 695	109 963
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	718 877		718 877	612 245	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 405 643	16 525	1 389 118	1 141 513	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	1 604 824	152 291	1 452 533	1 207 034	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 011	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :12.000.....)	DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	349 764	185 480
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	449 158	164 285
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	812 123
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		53 311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		300 221
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 646	5 846
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	336 759	276 821
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 213	144 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	71 792	63 180
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	640 410	844 070
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 452 533	1 207 034
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	635 764	838 223
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		53 311	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	(47 427)	FE		FF	(47 427)	(66 944)	
		FG	4 407 032	FH		FI	4 407 032	3 931 451	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 359 605	FK		FL	4 359 605	3 864 506	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	41 526	122	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 269	1 678	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 402 400	3 866 306	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	148 658	186 985	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 189 252	2 883 632	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 901	11 155	
	Salaires et traitements *					FY	237 672	379 517	
	Charges sociales (10)					FZ	140 611	175 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	16 125	21 339
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	40 189	665	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 786 407	3 659 275	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	615 993	207 031		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 050		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	351	172	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 401	172	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS		30	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU		30		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 401	142		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	617 394	207 173		

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	13 838	27 969	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 917		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	16 755	27 969	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	800	1 463	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	800	1 463	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	15 955	26 506	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	184 190	69 395	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	4 420 556	3 894 448	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 971 397	3 730 163	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	449 158	164 285	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP	34 914	58 056	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	7 434	122
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5									A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 											
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N		
											Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels										800	16 755	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures Produits antérieurs			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs													

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE COMPTABLE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 452 533** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 4 420 556** euros et un total **charges de 3 971 397** euros, dégageant ainsi un **résultat de 449 158** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



isabelle
menestrier

Expert Comptable et Commissaire aux Comptes

➤ Expert Comptable et Commissaire aux Comptes

ACR TRAVAUX S.A.S.

Siège Social : 18 Rue de Lyon
13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 428 137 582

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

T/ 04 91 91 24 61
F/ 04 91 33 20 73
im.menestrier@imcc-marseille.fr

32 Cours Pierre Puget
13006 Marseille

Inscrite à l'Ordre
des Experts-Comptables de Marseille
et à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes d'Ile de France

ACR TRAVAUX S.A.S.

Siège Social : 18 Rue de Lyon
13015 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 428 137 582

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes

32, Cours Pierre Puget
13006 Marseille

A l'Assemblée Générale de la société ACR TRAVAUX,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 29 Juillet 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ACR TRAVAUX relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formulation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, il nous a été indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 10 Juin 2021

Isabelle MENESTRIER
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
32 Cours Pierre Puget
13006 Marseille
Tel : 04 91 41 24 43 Fax : 04 91 33 20 73
Mail : I.menestrier@imc-marseille.fr - Siren : 481 857 894

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 18 Rue de Lyon		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 2 8 1 3 7 5 8 2 0 0 0 3 0		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122020					
		N-1 31122019					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 479	AC	2 479	
		Fonds commercial (I)	AF		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	798	AO	798	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 714	AS	7 714	
		Autres immobilisations corporelles	AI	185 179	AU	124 775	60 404
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AN		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BI	3 011	BI		3 011
TOTAL (II)		BJ	199 181	BK	135 766	63 415	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	415 671	BY	12 125	403 546
		Autres créances (3)	BZ	271 095	CA	4 400	266 695
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	718 877	CG		718 877	
						612 245	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 405 643	CK	16 525	1 389 118	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 604 824	IA	152 291	1 452 533	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 011	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *			Immobilisations :				
			Stocks :			Créances :	

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 12 000)	DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	349 764	185 480
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	449 158	164 285
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	812 123	362 964
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		53 311
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		300 221
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	4 646	5 846
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	336 759	276 821
	Dettes fiscales et sociales	DY	227 213	144 689
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	71 792	63 180
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	640 410	844 070	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 452 533	1 207 034	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	635 764	838 223
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		53 311	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	(47 427)	FE		FF	(47 427) (66 944)	
		FG	4 407 032	FII		FI	4 407 032 3 931 451	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 359 605	FK		FL	4 359 605 3 864 506	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	41 526 122	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 269 1 678	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 402 400 3 866 306
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	148 658 186 985	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 189 252 2 883 632	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 901 11 155	
	Salaires et traitements *					FY	237 672 379 517	
	Charges sociales (10)					FZ	140 611 175 982	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	16 125 21 339
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	40 189 665	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 786 407 3 659 275
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	615 993 207 031	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 050	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	351 172	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	1 401 172	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	30	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	30	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 401 142	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)						GW	617 394 207 173	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 838	27 969
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	16 755	27 969
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	800	1 463
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	800	1 463
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	15 955	26 506
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	184 190	69 395
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 420 556	3 894 448
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 971 397	3 730 163
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	449 158	164 285
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	34 914	58 056
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 434	122
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		800	16 755	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE COMPTABLE

un

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 452 533** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 420 556** euros et un total **charges** de **3 971 397** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **449 158** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 479					2 479
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479					2 479
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	798					798
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 714					7 714
	Instal., agencement, aménagement divers	19 417					19 417
	Matériel de transport	98 222		14 018		2	112 238
	Matériel de bureau, mobilier	53 524					53 524
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 675		14 018		2	193 691	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	3 011		30		30	3 011
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 011		30		30	3 011
TOTAL		185 164		14 048		32	199 181

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 479			2 479
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 479			2 479
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	798			798
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 714			7 714
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	19 417			19 417
	Matériel de transport	51 630	13 812	2	65 440
Matériel de bureau, mobilier	37 605	2 313		39 918	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 164	16 125	2	133 287	
TOTAL		119 643	16 125	2	135 766

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

45

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2020
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMEENTES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	46 217		34 092		12 125
	Autres	4 400				4 400
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	50 617		34 092		16 525
TOTAL GENERAL		50 617		34 092		16 525

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			34 092		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 011	3 011	
	Clients douteux ou litigieux	39 373	39 373	
	Autres créances clients	376 298	376 298	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	140	140	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	59 596	59 596	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	189 026	189 026	
	Débiteurs divers	22 333	22 333	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		689 776	689 776	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	336 759	336 759		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 408	33 408		
	Impôts sur les bénéfices	90 804	90 804		
	Taxes sur la valeur ajoutée	84 205	84 205		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 797	18 797		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	71 792	71 792		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		635 764	635 764		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		23 974			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 974			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		(94 110)			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		231 345
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	<i>213 714</i>	213 714
Dettes fiscales et sociales <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i> <i>TAXE D'APPRENTISSAGE 2016 A PA</i>	<i>13 414</i> <i>4 217</i>	17 631

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		1 500
Autres créances clients		1 500
FNR/FACTURE A ETABLIR	1 500	

m

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2020
Capital social	12 000				12 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 200				1 200
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	185 480	164 285			349 764
Résultat de l'exercice	164 285	(164 285)		449 158	449 158
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	362 964			449 158	812 123

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 362 964

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 362 964

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 449 158

POUVOIR

Je soussignée, la société PGA FINANCES, représentée par Monsieur Patrice BALTZ,

Agissant en qualité de Présidente de la société

ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

DONNE POUVOIR au Cabinet AS AVOCATS, sis 140 Avenue du 12/07/1998 ZAC Les Carrés de Lenfant Bat C – 13290 AIX EN PROVENCE

De, pour moi et en mon nom, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de MARSEILLE et partout où sera besoin, ma demande :

*** d'approbation des comptes**

Au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément au Décret n°84-406 du 30 Mai 1984 et à l'Arrêté du 24 Septembre 1984.

A Marseille
Le 9/12/2021

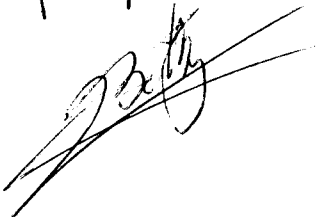
Le Mandataire



Le Mandant (1)

PGA FINANCES
Monsieur Patrice BALTZ

(1) Mentionner "*Bon pour pouvoir*" et signer

Bon pour pouvoir




ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Et le trente juin,
A 11 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société PGA FINANCE représentée par Monsieur Patrice BALTZ préside la séance en qualité de Présidente.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 750 actions sur les 750 actions composant le capital.

Madame Isabelle MENESTRIER, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, ne participe pas à l'assemblée et est excusée.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la Présidente, le rapport spécial de la Présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la Présidente,
- Affectation des résultats,

- Rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- Rémunérations du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs pour formalités.

La Présidente donne lecture du rapport de gestion de la Présidente.

Puis la Présidente fait donner lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de la société arrêtés à la date du 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la situation comptable de la Société établie au 31 décembre 2020 certifiée par le Commissaire aux Comptes de la Société, approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 449 158 €, décide de l'affecter comme suit :

- A titre de dividendes 449 158 euros
Soit 598,87733 euros par action

Total égal au bénéfice de l'exercice 449 158 euros

L'assemblée générale décide en outre de prélever une somme de 100 842 € sur le poste « Report à nouveau » à titre de complément de dividendes ; la somme globale mise en distribution est donc de 550 000 €, soit 733,33 € par action.

Le dividende unitaire est donc de 550 000 euros. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à la diligence de la gérance, dans les délais légaux.

L'assemblée générale informe les associés que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	/	/
31/12/2018	/	755 000 €
31/12/2017	/	500 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes prend acte des conventions relevant des articles L.227-10 et suivants du code de commerce conclues ou qui se sont ne poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la société PGA FINANCE, Présidente pour un montant de 150 000 € et la rémunération de la société HOLDING CARDENAS VELLA, directrice générale pour 150 000 € lors de l'exercice clos.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

PGA FINANCE

Monsieur Patrice BALTZ

HOLDING CARDENAS VELLA

Madame Audrey GALERA VELLA

ACR TRAVAUX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 12 000 €
SIEGE SOCIAL : 18 RUE DE LYON
13015 MARSEILLE
428 137 582 RCS DE MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la situation comptable de la Société établie au 31 décembre 2020 certifiée par le Commissaire aux Comptes de la Société, approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 449 158 €, décide de l'affecter comme suit :

- A titre de dividendes 449 158 euros

Soit 598,87733 euros par action

Total égal au bénéfice de l'exercice 449 158 euros

L'assemblée générale décide en outre de prélever une somme de 100 842 € sur le poste « Report à nouveau » à titre de complément de dividendes ; la somme globale mise en distribution est donc de 550 000 €, soit 733,33 € par action.

Le dividende unitaire est donc de 550 000 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à la diligence de la gérance, dans les délais légaux.

L'assemblée générale informe les associés que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2019	/	/
31/12/2018	/	755 000 €
31/12/2017	/	500 000 €

Vote de l'assemblée générale du 30 juin 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« Certifié conforme »

La Présidence

Certifié conforme
